

TESTS D'ANGLAIS OBLIGATOIRES

POUR UNE INSCRIPTION A UNE UE D'ANGLAIS

Les tests se dérouleront en ligne à partir du 10 septembre 2012

NOTEZ BIEN : *Si vous avez déjà suivi un cours d'anglais au CDL ou si vous avez déjà passé le test, vous n'avez pas besoin de le repasser.*

Les étudiants de Master qui ont fait toute leur scolarité à Paris 8 et qui n'ont jamais passé le test doivent prendre contact avec le Centre de Langues

Attention : Avant de vous inscrire aux tests vous devez avoir activé votre compte paris8 pour pouvoir avoir accès à votre espace étudiant.

Inscriptions aux tests

Sur le site www.univ-paris8.fr,

- *Cliquez sur « *Etudiant/Lycéen* »
- *Puis sur « *actuellement étudiant de Paris 8 et souhaitez accéder à l'espace qui vous est réservé* »
- *Entrez vos identifiants et votre mot de passe du compte numérique Paris 8
- *Allez dans « Ma scolarité » puis « Tests de langues »
- * Suivez les instructions
- * **Lisez bien** le document qui apparait et notez les identifiants que l'on vous transmet
- * Connectez-vous sur le site : www.oxfordenglishtesting.com/login

Plus d'infos sur les autres langues vivantes à Paris8 (tests, emplois du temps, coordonnées secrétariats...) ?

Allez sur le www.univ-paris8.fr/cdl

Secrétariat du CDL :
Bâtiment B, bureau B301
Téléphone : 01 49 40 68 43
Mail : cltd@univ-paris8.fr